



«Mail_Date»

«Sub_First_Name» «Sub_Last_Name»
«SubAddress1»
«SubAddress2»
«SubCity», «Province» «SubPostalCode»

Re: Important changes concerning your Mobile Protection Plan

Dear «Sub_First_Name» «Sub_Last_Name»,

As part of our commitment to provide exceptional protection for your WirelessWave/Tbooth device, your Mobile Protection Plan for «MOBILE_NUMBERS» will change on November 1, 2018. You will continue to receive the same valuable protection plus new features. In addition to our existing replacement service, you will now have access to repair service options including walk in, mail in, and mobile technicians, where available.

Your Mobile Protection Plan will change from \$6.99/month to \$8.99/month. The replacement processing fee will remain the same at \$99 and the repair processing fee will be \$69 per approved service request. Your non-return fee and locked device fee will be \$400. If you reside in Manitoba, your Mobile Protection Plan is a combination of insurance and service contract; the insurance provides protection for damage and is underwritten by AIG Insurance of Company of Canada, the service contract is provided by Glentel.

You may cancel your enrolment in the Mobile Protection Plan at any time by calling (855) 562-1955.

If you have any questions regarding this change to the Mobile Protection Plan, please call (855) 562-1955. For a complete overview of your program, go to <https://mobileprotection.brightstarprotect.com/>.

Sincerely,

Your Mobile Protection Plan Team

«Mail_Date»

«Sub_First_Name» «Sub_Last_Name»
«SubAddress1»
«SubAddress2»
«SubCity», «Province» «SubPostalCode»

Objet : Changements importants à propos de votre plan de protection mobile

Cher(ère) «Sub_First_Name» «Sub_Last_Name»,

Dans le cadre de notre engagement à vous offrir une protection exceptionnelle pour votre appareil Wave/La Cabine T sans fil, votre plan de protection mobile pour «MOBILE_NUMBERS» subira des modifications le 1er novembre 2018. Vous continuerez de bénéficier de la même protection utile et vous aurez droit à de nouvelles options. En plus de notre service de remplacement existant, vous aurez désormais accès à des options du service de réparation telles que le service de réparation au comptoir, par la poste et par un technicien mobile, le cas échéant.

Votre plan de protection mobile passera de 6,99 \$/mois à 8,99 \$/mois. Les frais de traitement s'appliquant au remplacement demeureront à 99 \$ et ceux s'appliquant à la réparation seront de 69 \$ par demande de service approuvée. Vos frais de non-retour et d'appareil verrouillé seront de 400 \$. Si vous habitez au Manitoba, votre plan de protection mobile est un contrat combiné d'assurance et de service. L'assurance offre une protection en cas de dommages et est souscrite par la Compagnie d'assurance AIG du Canada; le contrat de service est conclu avec Glentel.

Vous pouvez interrompre votre adhésion au plan de protection mobile à n'importe quel moment en téléphonant au 1 855 562-1955.

Si vous avez des questions à propos de ce changement au plan de protection mobile, veuillez téléphoner au 1 855 562-1955. Pour avoir un aperçu complet de votre programme, veuillez consulter l'adresse <https://mobileprotection.brightstarprotect.com/Index-fr-CA>.

Cordialement,

Votre équipe du plan de protection mobile